

Bien choisir son poisson, un geste efficace contre la surpêche

Saumon sauvage ou d'élevage ? Bar de ligne ou de chalut ? Avec ou sans label ? Pour le consommateur, acheter du poisson peut tourner au casse-tête, mais faire les bons choix permet de lutter contre la surpêche, insistent scientifiques et ONG. « La pêche est le principal facteur d'impact sur les écosystèmes marins », explique Didier Gascuel, professeur en écologie marine. A l'échelle mondiale, 33 % des ressources en poissons sont surexploitées. Pour lutter contre la surpêche, le consommateur a son rôle à jouer. « Nous avons droit à huit kilos de poisson de pêche par personne et par an », en prenant en compte la population à nourrir et le respect d'une pêche durable, calcule Didier Gascuel. En moyenne, les Français en consomment 24 kg. Il faudrait donc « consommer moins de poissons, considérer que c'est une fête ».

Moins, mais mieux ? Il existe différentes qualités de poissons, estime Benjamin Hennequin, acheteur dans l'entreprise familiale Mareyage Hennequin. Avec dans l'ordre, à ses yeux, le poisson pêché à la ligne, « exceptionnel », celui pêché au filet à la journée puis ceux pêchés par des navires pouvant passer plusieurs jours en mer. Il recommande d'acheter des poissons de saison, « comme pour les fruits et légumes », et de se tourner vers des espèces méconnues, comme le

maigre, non sur-pêchées et moins chères. Le consommateur, lui, est invité à vérifier les méthodes de pêche sur les étiquettes chez son poissonnier. Les casiers et les lignes sont plus sélectifs que les chaluts. ONG et scientifiques conseillent aussi de manger local. Les zones de pêche doivent aussi être indiquées sur les étales des poissonneries.

Mieux vaut en revanche éviter l'aquaculture, qui contribue à la surpêche. Les labels peuvent aussi aiguiller l'acheteur. Le plus connu est MSC. WWF propose un guide actualisé (www.wwf.fr/projets/consoguide-poisson-ou-comment-consommer-du-poisson-differemment) pour éclairer le consommateur qui peut aussi tenir compte des campagnes lancées par des ONG contre des méthodes de pêche, comme Bloom avec la pêche électrique. ■